

Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie pour Déficients de la Vue



RAPPORT D'ACTIVITE 2019

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITE	3
1 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
1.1 AGREMENT	4
1.2 PRINCIPAUX AXES DU PROJET	4
2 LA POPULATION ACCUEILLIE.....	5
2.1 ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES	5
2.2 REPARTITION PAR AGE	6
2.3 EFFECTIFS	6
2.4 LE NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE	6
3 L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PROFESSIONNELS : ACTIVITE PAR SERVICE.....	7
3.1 SERVICE PEDAGOGIQUE	7
3.1.1 <i>Activité des cadres pédagogiques</i>	7
3.1.2 <i>Activité du Secrétariat pédagogique</i>	11
3.2 SERVICE ACCOMPAGNEMENT.....	12
3.2.1 <i>Service sociale</i>	12
3.2.2 <i>La psychologue</i>	12
3.2.3 <i>L'Instructrice en locomotion</i>	14
3.2.4 <i>Le service médical</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
3.2.5 <i>La Transcription/adaptation</i>	16
3.2.6 <i>Service Médiathèque</i>	17
4 L'ORGANISATION DU SERVICE	18
4.1 LA DEMARCHE QUALITE.....	18
4.2 LES PARTENAIRES	20
5 MOUVEMENT DU PERSONNEL.....	21
6 PLAN DE FORMATION ET D'EVALUATION	21
7 SYNTHESE / CONCLUSION / PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2020	22

RAPPORT D'ACTIVITE

ANALYSE DE L'ACTIVITE – EVOLUTION DE LA STRUCTURE

1 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1.1 Agrément

L'IFMKDV est un Centre de rééducation professionnel pour adultes déficients visuels au titre de l'alinéa 5b) de l'article L312-1 du CASF. L'objectif de la réadaptation professionnelle est de réussir une intégration professionnelle durable dans un métier compatible avec le handicap et cohérent avec la réalité économique d'un territoire. Un accompagnement interdisciplinaire, à la fois médical, psychologique, social et de formation caractérise la réadaptation professionnelle

L'agrément est de 65 places.

Dans le cadre du CPOM signé entre l'ARS AURA et l'association, l'IFMKDV est financé via un prix de journée versé par la caisse d'assurance-maladie.

Le Conseil régional AURA finance les frais liés aux stages pour les étudiants de l'IFMKDV : indemnités journalières et remboursement des frais de transport.

1.2 Principaux axes du projet

Le projet d'établissement a été finalisé, en 2018 et a été soumis au Conseil de la vie sociale et étudiante, au conseil d'administration des PEP 69 et a été adressé à l'ARS.

Les objectifs du projet d'établissement sont les suivants :

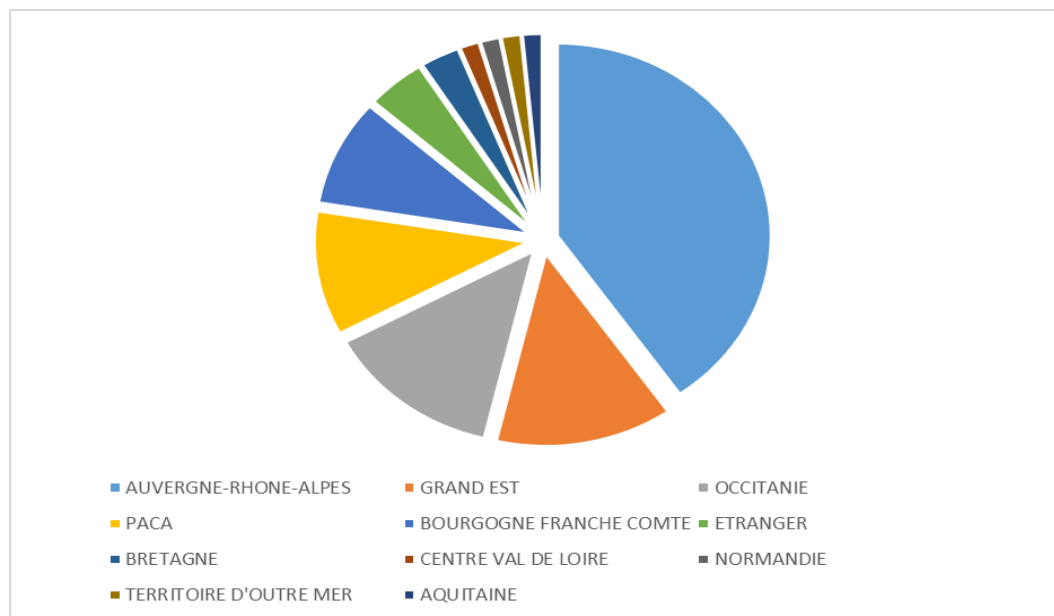
- Promotion de la qualité de vie, de l'autonomie et de la santé par :
 - Une formation accessible,
 - La promotion du partenariat innovant avec l'Université,
 - La promotion de l'autonomie : dans les déplacements, dans les méthodes de travail,
 - La garantie de conditions de vie convenable,
 - Un accompagnement au bien-être et à la santé.
- Personnalisation de l'accompagnement essentiellement par le projet d'accompagnement personnalisé (PAP),
- Garantir les droits et la participation des usagers,
- Protection et la prévention des risques inhérents à la situation d'utilisateur.

Ce document sera réévalué et mis à jour chaque année avec les professionnels et les étudiants via le CVSE.

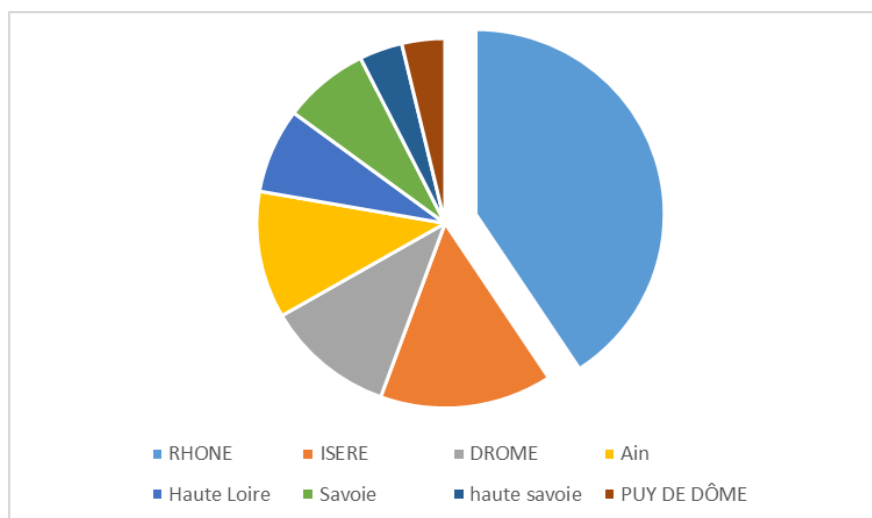
2 LA POPULATION ACCUEILLIE

2.1 Origine géographique des personnes accompagnées

Sur les 67 étudiants présents au 31/12/2019, leur provenance géographique est la suivante :



Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes les effectifs se répartissent de la manière suivante :



2.2 Répartition par âge

L'IFMKDV accueille 67 étudiants dont 40 % de femmes et 60 % d'hommes

Âge moyen et médian par promotion

Promotion	Âge moyen	Âge médian
Première année spécifique (PAS)	23	21
K1	22	21
K2	25	22
K3	23	23
K4	28	26

2.3 Effectifs

67 étudiants accueillis au 31/12/2019, répartis comme suit pour l'année universitaire 2019-2020 :

- 18 étudiants en PAS dont 3 redoublants, 1 aménagement de scolarité (raisons médicales), 1 reprise ;
- 18 étudiants en K1 dont 1 redoublant et 2 aménagements de scolarité (sportifs de haut niveau) ;
- 16 étudiants en K2 dont 1 redoublement et 2 aménagements de scolarité (sportifs de haut niveau) ;
- 8 étudiants en K3 ;
- 7 étudiants en K4

2.4 Le nombre de jours d'ouverture

205 jours d'ouverture en présentiel étudiant, 215 pour l'établissement. Le calendrier d'ouverture couvre l'année scolaire et non l'année civile.

Année	Section ou unité fonctionnelle	Activité réalisée en journées
2017	½ pensionnaire	2733
	Internat	7477
2018	½ pensionnaire	2472
	Internat	7953
2019	½ pensionnaire	2085
	Internat	9105

Le nombre de demi-pensionnaire, étudiants originaires du Rhône a baissé sur l'année 2018-2018 :

- ▶ 11 en 2019,
- ▶ 14 en 2018.

l'association PEP 69/ML a signé un C.P.O.M en 2018 avec l'A.R.S, de ce fait il n'y a plus de facturation en prix de journée.

En 2018, la CPAM du Rhône nous a informés de nos obligations de fournir un relevé trimestriel des étudiants présents à l'IFMKDV (nouvelle attestation CPAM chaque année et prolongation des notifications MDPH si besoin).

L'IFMKDV a réalisé quatre relevés trimestriels en 2019 pour les périodes suivantes :

- Du 1/01 au 31/03/2019 ;
- Du 01/04 au 30/06/2019 ;
- Du 01/07 au 30/09/2019 ;
- Du 01/10 au 31/12/2019.

Pour le premier relevé, nous avons fourni l'ensemble des attestations CPAM et des notifications MDPH.

3 L'accompagnement par les professionnels : activité par service

3.1 Service pédagogique

3.1.1 Activité des cadres pédagogiques :

La formation en masso-kinésithérapie est régie par plusieurs textes législatifs dont :

- **L'arrêté du 2 septembre 2015** portant réforme à la formation initiale en masso-kinésithérapie définit le programme pour 4 ans d'études. « *L'arrêté fixe le nouveau programme d'études conduisant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute et en précise les modalités.* »

L'année universitaire 2019-2020 est celle de la mise en place de la K4. Cette année constitue la seconde année du 2ème cycle.

Instances en lien direct avec l'activité pédagogique:

En 2019, les Commissions d'Attribution des Crédits (CAC) se sont déroulées les 12 février, 13 juin et 18 juillet avec la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants.

L'instance compétente pour les orientations générales de l'institut (ICOGI) s'est réunie le 18 novembre 2019. Cette instance est présidée par l'ARS.

Le matériel acquis par l'IFMK au cours de l'année 2019

L'activité de formation en masso-kinésithérapie nécessite l'achat régulier de nouveau matériel. L'accompagnement d'un public d'étudiants déficients visuels implique également l'utilisation de moyens pédagogiques alternatifs.

- Renouvellement de tous les consommables utiles aux pratiques et à l'hygiène.
- Matériel pédagogique type maquette en anatomie (squelette)
- Matériel de renforcement (haltères, bracelets lestés, bandes élastiques), de proprioception (planche mousse).
- Oxymètre de pouls
- Guidon de transfert
- Bolster pour le yoga
- Balances
- Petit appareillage et contentions (sangle abdominale, bracelet métacarpien).

Service sanitaire

L'arrêté du 13 juin 2018 prévoit la réalisation d'un service sanitaire (SESA) pour l'ensemble des étudiants en santé.

La formation théorique à la prévention ainsi que des TD et TPG préparatoires permettront la réalisation d'une action concrète. Un débriefing et une présentation de chaque projet sont organisés. La validation du SESA donne lieu à une attestation.

Notons que la formation théorique est composée de TD et d'ateliers mais aussi d'un e-learning commun pour l'ensemble des étudiants en santé à UCBL. Inadapté en l'état aux étudiants déficients visuels, nous nous sommes rapprochés des services afin d'obtenir les fichiers source. Le dossier est toujours en cours de traitement.

Une dérogation par la directrice de la direction de la santé publique de l'ARS a été acceptée le 02.04.2019.

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques classiques et celles adoptées depuis la réforme sont poursuivies :

- Le travail personnel guidé (TPG) qui permet à l'étudiant de travailler en autonomie sur des thématiques désignées par l'enseignant ;
- Les travaux dirigés (TD) qui facilitent le travail en groupe Des TD explicatifs de cours magistraux non spécifiques à la déficience visuelle sont mis en place ;
- La méthode de résolution de problème permettant l'acquisition des processus cliniques dans les différents champs de la kinésithérapie ;
- Le port-folio ;
- Le e-learning : MOOC ;

Modifications et nouveaux enseignements induits par la réforme

La mise en place de la K4, cinquième année de formation, a demandé la mise en place de nouveaux enseignements. Cette année constitue la deuxième année du cycle 2 dont le référentiel précise ainsi les objets :

Cycle 2 : agir avec compétence dans les situations de soin. Il a pour finalité la mise en projet et la réalisation d'actes en situation réelle. Il est organisé pour permettre à l'étudiant la mise en œuvre des onze compétences La 3e année (K3) est centrée sur l'élaboration du diagnostic kinésithérapique, la conception des interventions et l'acquisition des savoir-faire. L'évaluation des compétences est centrée sur les compétences cœur de métier (de C1 à C5).

La 4e année (K4) doit permettre l'approfondissement des compétences cœur de métier ainsi que la mise à distance de l'exercice professionnel et les pratiques réflexives. L'évaluation porte sur l'ensemble des compétences (de C1 à C11).

Les UE sont réparties en trois domaines :

- Enseignements fondamentaux axés sur la sémiologie, la physiopathologie et les pathologies.
- Sciences et ingénierie en kinésithérapie axés sur les bilans, évaluations et technologies en kinésithérapie dans les différents champs d'intervention.
- Approfondissement et professionnalisation axés sur la pratique clinique et professionnelle.

L'apprentissage de l'anglais est poursuivi. L'objectif poursuivi est notamment de répondre aux obligations du mémoire d'initiation à la recherche, soutenu fin de K4 : recherche et analyse d'articles scientifiques en anglais et rédaction de l'abstract. Il répond aussi à perfectionner la connaissance de cette langue dans le cadre de communication orales professionnelles.

La réalisation d'un mémoire d'initiation à la recherche et sa soutenance impliquent des enseignements, training et ressources supplémentaires :

La recherche d'articles augmente les besoins en consultation de revues et livres mais aussi une sollicitation augmentée du transcripteur.

Une directrice de mémoire a été attribuée à chaque étudiant dès le début de K3. Des temps de présentiel sont prévus : 2 fois 7heures de TD en K3, 3 fois 7heures en K4. Des échanges par mail, téléphone, visio-conférence sont mis en place afin de permettre un suivi adapté à chaque étudiant.

L'enseignement des bios statistiques est instauré à raison de 9 TD de 2 heures sur K3.

Mutualisation avec l'IFMK ISTR

Afin de poursuivre notre collaboration avec l'IFMK- ISTR, l'équipe a effectué, selon le guide établi conjointement pour l'année 2018-2019 :

- Un Travail hebdomadaire commun sur la mise en place de la K4.
- La Gestion des UE 16 et 20 (K3), UE 5 et UI 10 (K2), UE 1 et UE 2 (K1)
- Enseignements dispensés auprès des étudiants ISTR (K1, K3 et K4).

L'année 2019 a permis la poursuite :

- Des cours spécifiques de dissections en collaboration avec le laboratoire d'anatomie de l'université afin d'appréhender une image juste ainsi que l'interdépendance des structures les unes par rapport aux autres.
- Du projet « *Carpe* » avec la modélisation des os du carpe et impression 3D grossie afin de faciliter la pédagogie spécifique aux étudiants visuels.
- Du projet « *Kinespace* » qui vise à éclaircir l'impact de la déficience visuelle sur la construction de l'image du corps dans le cadre des enseignements théoriques et pratiques en kinésithérapie.
- Du projet « *Perceptions corporelles* » qui, s'appuyant sur ce qui participe à la construction de nos savoirs pratiques, l'apprentissage par le vécu, concoure, par l'intermédiaire de cours spécifiques, à renforcer ce processus.

Journée handicap : Ateliers de mise en situation de déficience visuelle, motrice et cognitive pour les étudiants K1 des 2 IFMK ISTR et DV. A l'issue des ateliers, un temps d'échanges et de mise en lien avec les concepts de handicap a été réalisé.

Voyage à Berlin : Voyage scolaire facultatif pour les 4 dernières promotions à Berlin pour la découverte du musée Menschen qui abrite l'exposition Body Worlds et les travaux du Dr Von Hagens (Plastination du corps humain).

Conférence des tuteurs : Rencontre-réunion des tuteurs des étudiants sur les terrains de stage, en partenariat avec l'IFMK DV-ISTR. Animation d'ateliers-conférences autour de l'esprit critique.

Participation à des congrès, Journées des formateurs en masso-kinésithérapie :

Mise en place de la réforme des études, du Diplôme d'Etat, des unités optionnelles, des commissions et nouvelle gouvernance.

Projets engagés en 2019-2020

- Enquête intra IFMK DV : Evaluation qualité enseignements.
- Projet « 60 ECTS » pour l'année spécifique » (PAS).
- Participation à des congrès et séminaires.
- Réécriture du projet pédagogique.

3.1.2 Activité du Secrétariat pédagogique :

Deux techniciennes qualifiées assurent le secrétariat pédagogique : une pour la PAS + cycle 1 et une pour le cycle 2 et les stages

Pour l'année 2018-2019, elles ont planifié les heures de cours suivantes :

- PAS : 831 h
- K1 : 728 h
- K2 : 773 h
- K3 : 583 h

En lien avec les enseignants, **2915 heures de cours** ont été placées. Les cours spécifiques DV ont lieu dans les locaux de l'IFMKDV (aile D), et les cours mutualisés avec l'ISTR ont lieu en amphi à la Faculté de Médecine Rockefeller ou à la Faculté de Médecine Laennec ou à l'hôpital NEURO/CARDIO.

Les enseignements ont lieu entre 8h et 19h30 (parfois 20h) du lundi au vendredi.

Il n'y a pas de cours le samedi.

202 examens ont été organisés sur l'année 2018-2019. Les modalités des contrôles de connaissances sont présentées et validées à l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut. Les sujets sont adaptés par le service adaptation/transcription de l'IFMKDV.

Les stages se répartissent de la manière suivante sur la formation. Ils sont tous sur une base temps plein (35h) avec 1 stage par semestre

PAS : 2 stages de 2 semaines

- K1 : 1 stage de 2 semaines ; 1 stage de 3 semaines
- K2 : 1 stage de 5 semaines ; 1 stage de 5,5 semaines
- K3 : 2 stages de 5 semaines chacun
- K4 : 1 stage de 12 semaines ou 2 stages de 6 semaines

Nombre de conventions signées avec les terrains de stage (libéraux, hospitaliers publics ou privés)

- PAS : 38 conventions
- K1 : 23 conventions
- K2 : 17 conventions dont 1 complément de stage
- K3 : 14 conventions

42 nouveaux stages communs pour l'IFMK ISTR et l'IFMKDV ont été agréés à l'ICOGI en 2019

3.2 Service Accompagnement

3.2.1 Service social

Dans le cadre du volet d'accompagnement aux droits et à la citoyenneté, l'IFMKDV propose aux étudiants, par l'intermédiaire de l'assistante sociale, un accompagnement à l'ouverture et à la conservation de leurs droits par des rendez-vous individuels. L'établissement souhaite privilégier pour les étudiants l'ouverture de leurs droits aux prestations sociales (APL, AAH, Pôle Emploi) plutôt que les aides versées par l'établissement (aide financière mensuelle). Elle accompagne également les étudiants dans la constitution de leurs dossiers de bourse de la Région AURA. L'IFMKDV ne relevant pas de la rémunération des stagiaires au titre de la formation professionnelle, les étudiants peuvent prétendre à la Bourse régionale sur les formations sanitaires et sociales. 39 étudiants bénéficient de ce dispositif pour l'année 2019-2020.

L'assistante sociale est également en charge de la procédure de pré admission.

- Au cours de l'année 2018/2019 nous avons comptabilisé 49 demandes d'admission, enregistrées suite à un 1^{er} contact téléphonique ou par mail, qui ont donné lieu à l'envoi d'un dossier et 2 dossiers annulés qui correspondent à un changement de projet, ou report de candidature.
- Après validation des critères visuels d'admission, nous avons reçu 23 candidats en entretien,
- Sur l'ensemble des dossiers, 5 candidats dépendaient de la MDPH du Rhône.
- À l'issue des entretiens de pré-admission les candidats ont été classés en 2 listes. Une liste d'admis sur liste principale et une liste d'admis sur liste supplémentaire. En définitive 14 admissions ont été prononcées : 13 sur liste principale et 1 sur la liste complémentaire.
- Les 14 admis se répartissent en 4 étudiants post Bac, 7 post formation universitaire ou supérieure et 3 en reconversion professionnelle.

Depuis la rentrée 2018, une participation forfaitaire de 80 € est demandée aux étudiants hébergés en résidence CROUS.

Sur les 19 logements attribués à la rentrée de septembre, 9 l'ont été à des primo-arrivants. Les 10 autres occupants sont des étudiants qui ont été maintenus dans leur logement pour la 2^{ème} année consécutive. À noter que 3 étudiants occupent en colocation une villa appartenant aux PEP 69/ML à Villeurbanne. Cette habitation, propriété de l'association, se situe rue Valentin Haüy. Elle a été rénovée et mise à disposition des étudiants de l'IFMKDV.

3.2.2 La psychologue

Activités de recherche

Le projet Kinéspace, initié en 2015 et porté par l'IFMKDV (cadres pédagogiques et psychologue du service d'accompagnement), s'est poursuivi sur l'année 2019 avec l'implication de deux étudiants du Master PEF, de l'Université Lyon 2. Les étudiants ont poursuivi les passations au sein du laboratoire de biomécanique de l'Université Lyon 1 avec des sujets déficients visuels, pour un certain nombre issu de l'IFMKDV. Les résultats de l'expérimentation ont été présentés à la 3^{ème}

journée d'étude du laboratoire DIPHE intitulée « *Sensorialités, singularités et émotion* », qui s'est déroulée le lundi 3 juin 2019, à l'Université Lumière-Lyon 2. Un poster a été également exposé au 46èmes Journées d'étude de l'ALFPHV au titre « *Évolutions et remaniements des pratiques dans l'accompagnement de la personne déficiente visuelle* » 3-4-5 octobre 2019, l'Université Lumière Lyon 2.

Le projet sur l'apport du chien d'éveil sur le développement psychologique des enfants aveugles âgés entre 2 et 3 ans (sous la responsabilité scientifique de Mme Anna Rita Galiano, psychologue à l'IFMKDV) est rentré en 2019 dans sa 3^{ème} année d'étude. Les évaluations à domicile et les réalisations vidéos sont toujours en cours. En novembre 2019, une dernière remise de chien a été effectuée au sein de l'école de chiens guides de la Fondation Frédéric Gaillanne. Les résultats d'une enquête qualitative auprès des parents des enfants qui participent à l'étude ont fait l'objet d'un poster a été également présenté au 46èmes Journées d'étude de l'ALFPHV au titre « *Évolutions et remaniements des pratiques dans l'accompagnement de la personne déficiente visuelle* » 3-4-5 octobre 2019, l'Université Lumière Lyon 2.

L'IFMKDV a participé en 2019 à l'étude sur la conception et la validation d'une police de caractères adaptée aux personnes malvoyantes. La conception de la police a été finalisée, en 2019 et la phase de validation a démarré à partir de juin 2019 sous la responsabilité de Mme Anna Rita Galiano, psychologue à l'IFMKDV. L'IFMKDV a permis aux étudiants de l'institut de participer aux tests réalisés sur la police. La psychologue a fait une présentation de ce travail lors de la journée d'étude des Rencontres nationales du livre numérique accessible 2020 (BrailleNet), qui s'est tenue à l'ENSSIB (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) à Villeurbanne, 23 janvier 2020.

Participation à des groupes de travail

En juin 2019, le réseau rhônalpin Troubles du Spectre de l'Autisme et Déficience visuelle, en place depuis 2013, a évolué avec l'intégration des problématiques liées à la déficience auditive. Ainsi le réseau est désormais intitulé Réseau Rhônalpin Troubles du Spectre de l'Autisme et Déficiences Sensorielles (RRTSADS). La psychologue du service a été nommée coordinatrice du réseau avec Mélanie Basson, psychologue à l'IRSAM et au PEP69/ML. Ce groupe continue à se réunir 3 à 4 fois par an avec des réunions plénières en sus des réunions de travail plus spécifiques touchant à la problématique d'adaptation des outils d'évaluation (groupe 1) et des outils d'évaluation (groupe 2). A ce titre, la psychologue du service poursuit un travail sur la conception d'un outil d'évaluation du développement global de l'enfant aveugle de 0 à 6 ans, en collaboration avec le CAMSP-DV (PEP69) et l'IES (IRSAM).

La psychologue du service a été élue en juin 2016 et en 2019 au conseil d'administration de l'ALFPHV (Association de Langue Française des Psychologues spécialisés pour les Personnes Déficiences Visuelles) dont le siège se trouve à Paris. Elle a également organisé les 46^{ème} journée de l'ALFPHV qui se sont tenues à Lyon, le 3-4-5 octobre 2019 au titre « *Évolutions et remaniements des pratiques dans l'accompagnement de la personne déficiente visuelle* ».

La psychologue du service a été réélue au conseil scientifique des PEP 69/ML en 2019. Les missions de ce conseil consistent à orienter les activités scientifiques au sein de l'association : appel à projets, journée d'étude, formations, financement de recherches en lien avec la déficience visuelle et la déficience auditive. Le conseil scientifique a organisé en 2019 la Conférence Grand public PEP69-Labex CORTEX-Laboratoire DIPHE sur « Les troubles du neurodéveloppement : état des connaissances et enjeux éthiques » (5 mars 2019)

Référence des PAP réalisés

La psychologue est la référente de la procédure des projets d'accompagnement personnalisés. Ils sont réalisés systématiquement pour les nouveaux étudiants entrants ainsi que pour les redoublants. La référence des projets a été élargie, en 2017 à d'autres professionnels : Instructrice en locomotion, Infirmière, transcripteur adaptateur et en 2020 à l'assistante sociale.

- Année universitaire 2018-2019 (septembre 2018-juin 2019) : 16 primo-entrants et 5 réactualisations.
- Année universitaire 2019-2020 (septembre 2019-décembre 2019) : 6 primo-entrants et 2 réactualisation.

3.2.3 L'Instructrice en locomotion

À la rentrée de septembre 2019, **3 demi-journées + une journée complète ont été consacrées aux repérages de première nécessité** pour les nouveaux étudiants de PAS afin de favoriser leur accueil et leurs débuts sur Lyon.

Repérage de la faculté intra-muros pour **les 14 nouveaux étudiants**.

Domicile/institut : **2 jeunes non-voyants concernés**.

Ces repérages concernent notamment :

- l'aide au repérage dans la faculté Claude Bernard ;
- l'aide au repérage et à la prise des transports en commun ;
- l'aide au repérage entre le CROUS ou leur habitation en logement indépendant et la faculté Claude Bernard ;
- l'aide au repérage entre la faculté et les gares de la ville ;
- l'aide au repérage pour se rendre à leurs activités sportives obligatoires.

Des repérages peuvent s'effectuer également sur demande tout au long de l'année, en fonction des besoins des étudiants. Ceux-ci s'adressent à moi par mail ou par téléphone ou en référent à Madame Rivaux.

En 2019 ont été réalisés :

- **3 repérages de lieu de stage ;**
- **15 rencontres d'étudiants** pour aborder des techniques de locomotion et des essais de matériel (cane longue de détection, monoculaire) ;
- **Un vendredi pour la « journée du handicap » le 12 avril 2019;**
- **Entre janvier et mai 2019 :** participation active à 18 pré-admissions (futurs étudiants IFMKDV)

Formation de 3 jours à Paris pour les Journées Annuelles des Instructeurs de Locomotion en mars 2019 ;

Formation de 3 jours sur Lyon pour les journées annuelles de l'ALFPHV.

En septembre et octobre 2019 :

*rencontre de tous les nouveaux étudiants pour faire le point sur leur déplacement et préparer leur projet d'accompagnement personnalisé ;

*référénte des PAP de 5 étudiants pour l'année 2019/2020 dont un étudiant en réactualisation de son PAP (cause redoublement).

Une **vingtaine de nouveaux terrains de stage** a été mise en ligne sur le serveur étudiant sous forme d'écrits descriptifs des trajets, prenant en compte comme point de départ l'IFMKDV à Grange-Blanche.

3.2.4 L'infirmière

Activité habituelle

- 15 entretiens infirmiers généraux/délivrance de médicaments d'usage courant, réalisation de soins infirmiers (pansement, vaccins, ablation fils ...)
- 19 entretiens étudiants « nouveaux entrants » et redoublants de la première année spécifique,
- 2 commandes passées à la pharmacie et péremption des médicaments de la pharmacie
- 24 certificats de vaccination et d'immunisation établis avant le départ en stage des étudiants
- 6 suivis d'étudiants ayant une pathologie avec suites
- 67 contrôles des dossiers infirmiers concernant la mise à jour des vaccinations obligatoires et le contrôle de l'immunisation contre l'hépatite B. Suivi et relance par mails, appels des étudiants.

Activité exceptionnelle

- 1 accompagnement médical à l'extérieur,
- Référence de 3 étudiants dans le cadre des projets d'accompagnement personnalisés,
- Mise à jour d'1 fichier « rester en bonne santé à l'IFMKDV » et trouver un médecin généraliste autour des résidences Delessert et Paradin
- Participation à 1 groupe de travail « accueil du nouveau salarié » de l'établissement
- Mise en page du classeur « personne à prévenir et situations de crise »
- Réalisation de fiches d'informations sur la prévention contre la grippe « les gestes simples pour éviter la grippe » et « les applis pour passer un bon été »

3.2.5 La Transcription/adaptation

De nombreux documents (cours, partiels, documents administratifs, informations diverses...) doivent être mis à la disposition des étudiants. Ceux-ci sont bien souvent difficiles à exploiter (c'est notamment le cas pour les fichiers pdf et power point comportant de nombreuses photos), c'est pourquoi le service transcription se charge de les rendre plus accessibles.

Les différents documents, une fois adaptés, sont transmis aux étudiants en version numérique (fichiers Word, rtf, txt.), au format papier (reprenant les polices de caractères des étudiants), en braille, en version audio (MP3)

Des schémas en relief sont également réalisés et sont lus tactilement.

Sur le graphique ci-dessous est représenté le volume de documents traités pour l'année civile 2019. Il fait apparaître les adaptations, les travaux réalisés en braille, les DER (Dessins En Relief) et les impressions (Gros K).

Année civile 2019 :

Adaptation : environ 700 fichiers.

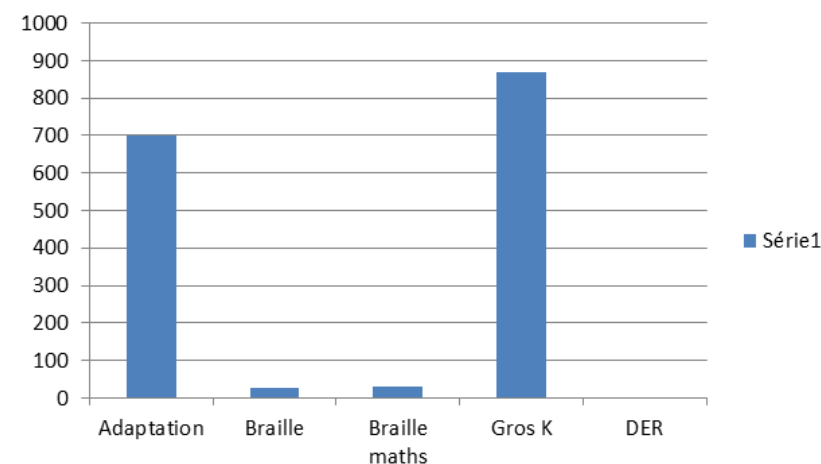
Braille : 25 fichiers.

Braille mathématiques : 30 fichiers.

Gros K : environ 880 fichiers.

DER : activité en suspens.

Augmentation assez importante en adaptation, due en grande partie à la nouvelle promotion (K4). Le surcroît de travail a nécessité l'embauche d'un CDD de 0.4 ETP de transcrip- teur adaptateur non diplômé.



Le braille papier fait son retour et sera en augmentation pour l'année 2020 (sujets d'examen en braille pour 2 étudiants, ainsi que des demandes plus ponctuelles au niveau des cours, articles scientifiques...)

Participation aux PAP (2 entretiens réalisés fin 2019/début 2020).

Mission handicap : réception d'environ 30 fichiers pour un étudiant (braille mathématiques).

3.2.6 Service Médiathèque

Sessions de formation sur les bases de données (Kinedoc, EM Premium...) et revues en ligne (Kiné la Revue, Kiné scientifique...).

- Janvier 2019 : session biblio K2.
- Mars 2019 : 3 sessions biblio PAS.
- Septembre 2019 : session Zotero avec les K3.

Ces sessions se réalisent en petits groupes (généralement 7-8 personnes au maximum). Il arrive de faire des sessions uniquement dédiées aux étudiants travaillant sur synthèse vocale.

Exception handicap

La loi du 1er août 2006 introduit une exception au droit d'auteur en faveur des personnes en situation de handicap. Il est ainsi possible pour les organismes agréés d'obtenir et de mettre à disposition du public (en situation de handicap) des ouvrages numériques.

Ces ouvrages sont mis à disposition par la BNF (Bibliothèque Nationale de France), en version pdf ou epub.

Pour chaque ouvrage demandé et réceptionné, il convient d'introduire la mention légale. Chaque étudiant lit et signe également une charte lui rappelant les conditions d'utilisation de ces ouvrages.

Chaque ouvrage transmis à l'étudiant est fourni à titre strictement individuel et protégé par un mot de passe. L'étudiant s'engage ainsi à conserver ce document et à ne pas le transmettre à une tierce personne.

Les ouvrages sont de plus en plus fréquemment reçus au format epub, format plus difficile à exploiter (ajout, suppression de pages, ou modifications au sein du document). Pour cela, un travail est en cours (utilisation du logiciel Sigil) afin de pouvoir apporter ces modifications.

Demande d'ouvrages numériques auprès de la BNF (33 documents fournis par la BNF).

Prêt d'ouvrages numériques dans le cadre de l'exception handicap :

- Une 50aine de documents fournis, avec inclusion du mot de passe personnel de chaque étudiant (versions numériques : pdf).
- 3 demandes en cours (attente de réponse de la BNF).
- Une 10aine de nouveaux étudiants ayant demandé des livres numériques.

- 8 étudiants possèdent au moins 10 livres numériques.

Agrément exception handicap, questionnaire

Projet FabLab (réalisation de maquette visuelle et tactile) :

Transcripteur adaptateur et l'agent technique en collaboration avec l'institutrice en locomotion :

Réalisation de maquette visuelle et tactile à destination des étudiants. La 1ère maquette représente le sous-terrain du métro Place d'Arsonval (indications sur les accès et sorties du métro, sur l'emplacement des escaliers, escalators, point TCL...). Cette maquette comportera des éléments en gros caractères (visuels) ainsi que des éléments tactiles et inscriptions braille.

Des repérages photos ont été réalisés afin de bien situer les espaces.

Ensuite est venue la conception d'ébauche du plan sur papier (suivie de nouveaux repérages pour vérifier l'exactitude des informations).

Réalisation du plan en numérique (avec le logiciel Illustrator).

Plusieurs rendez-vous ont été pris au FabLab afin d'apporter des modifications au plan numérique (pour permettre une meilleure compatibilité avec l'imprimante laser du FabLab et le logiciel Inkscape).

Une fois les plaques découpées au laser, nous avons procédé à l'étape de collage des petits éléments (escaliers, escalators...) ainsi que la légende.

4 L'organisation du service

4.1 La démarche qualité

Comme toutes les structures ou établissements gérés par les PEP 69/ML, l'IFMKDV s'est engagé dans une démarche d'évaluation de la qualité des services qu'il rend à ses usagers.

Evaluation Interne a été réalisé en 2018. Le rapport a été adressé à l'ARS par voie électronique le 29 décembre 2018.

Le plan de cadrage de l'évaluation interne reprend le rôle de chacun, la composition des groupes de travail, le calendrier de réalisation, l'implication des partenaires, les actions à réaliser.

L'évaluation a permis de dégager :

▪ Des points forts :

Le projet d'établissement est récent et fait de manière participative (professionnels et usagers). Il définit clairement les missions, les objectifs, les partenariats et les prestations proposées.

La personnalisation de l'accompagnement est effective via le projet d'accompagnement.

Des instances d'expression existent et les usagers y participent

Des procédures existent et permettent aux professionnels de s'y référer en cas de besoin (pré-admission, urgence, bientraitance, etc.)

La démarche qualité est active avec un comité représentatif des professionnels et un plan d'action annuel

▪ **Des points à améliorer :**

Accompagner les usagers et les professionnels à s'approprier les procédures de bientraitance (réactualisation de manière participative)

Communiquer auprès des usagers sur l'accès aux données les concernant, sur les instances d'expression mises en place dans l'établissements, en général sur leurs droits et leurs devoirs.

Mieux répondre aux attentes / demandes des usagers: dans le cadre du CVSE, du registre des plaintes.

Mieux communiquer auprès des professionnels sur le projet associatif, l'organisation du siège social,

Communiquer auprès des enseignants / partenaires sur les droits des usagers et les protocoles internes (bientraitance)

Réalisations 2019

Mise à jour et présentation aux professionnels de la procédure de gestion de crises et de signalement ;

Actualisation du DUERP selon le nouveau modèle commun aux établissements PEP 69/ML ;

Actualisation du règlement de fonctionnement selon textes en vigueur, à présenter 1^{er} semestre 2020 pour validation au CA de l'association.

L'amélioration continue de la qualité : un comité de pilotage composé de 3 personnes : la psychologue, la cadre pédagogique référente des PAS, la Directrice se réunit une fois par trimestre pour faire le point sur l'avancée du plan d'action en cours.

Pour l'année 2019, un nouveau système a été mis en place pour le plan d'action. Des petits groupes de travail sont constitués sur des thématiques définies à l'avance. Chaque professionnel choisit la thématique qui l'intéresse et s'inscrit soit en tant que chef de projet (pilote les réunions et remplit le tableau de bord) soit en tant que participant.

Plans d'actions 2020

DUERP mise à jour annuelle

Questionnaire à destination des anciens étudiants

Mises en situation procédure intrusion

Site Internet

4.2 LES PARTENAIRES

Convention :

Université Claude Bernard Lyon 1 :

- Une convention en cours de réécriture pour l'utilisation des locaux mis à disposition sur le site Rockefeller ;
- Une convention de partenariat concernant les cours mutualisés avec l'IFMK/ISTR (reversion de rémunération des enseignants) et les enseignements universitaires en cours de réécriture ;

Hospices Civils de Lyon :

- Une convention de mise à disposition d'un cadre pédagogique 0.8 ETP ;
- Une convention de mise à disposition d'un cadre pédagogique 1 ETP.

CROUS

- Une convention de mise à disposition de 19 logements CROUS ;
- Une convention de refacturation des repas des étudiants de l'IFMKDV pris au Restaurant universitaire site Rockefeller.

Convention tripartite suite à la réforme

En cours d'élaboration dans le cadre de l'arrêté du 2 septembre 2015 réformant les études de masso-kinésithérapie entre l'IFMKDV, l'Université Lyon 1 et la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Partenariats :

Des relations étroites existent entre les différents établissements des PEP amenant à des partenariats sur certains projets : mallette pédagogique avec le CTRDV, travail sur les outils de la loi 2002-2 avec les S3AS.

Des partenariats non formalisés par des conventions existent avec différents services de l'université : Bibliothèque Universitaire, Mission handicap, service des sports.

5 MOUVEMENT DU PERSONNEL

- Au 1/02/2019 : embauche technicienne qualifiée CDI 1 ETP en charge du secrétariat du cycle 2 et des stages
- Au 4/11/2019 : embauche CDD de 9 mois d'un transcripateur adaptateur non diplômé
- Au 31/12/2019 : départ à la retraite de l'assistante sociale

6 PLAN DE FORMATION ET D'EVALUATION

- ✓ Cycle conférences C3R, 1^{er} semestre 2019, 1 participant
- ✓ Rencontre Nationales du Livre Numérique (ENSSIB) 17 janvier 2019, 2 participants :
- ✓ Journées Annuelles des Instructeurs de Locomotion en 6, 7 et 8 mars 2019, 1 participant ;
- ✓ Journées Nationales des Formateurs en Masso-Kinésithérapie, Strasbourg, 2 participants
- ✓ « Autonomie et indépendance, accompagnement et moyens de compensation du jeune déficient visuel » CTRDV 12 avril 2019, 1 participant
- ✓ Médecine chinoise traditionnelle, 9 stages de 2 jours par an, 1 participant
- ✓ Formation AGEMETRA : Les troubles musculosquelettiques : de quoi s'agit-il et comment les prévenir ? Gestion et analyse des Fiches de Données de Sécurité. Septembre 2019, 2 participants
- ✓ Word les bases, 7 et 8 novembre 2019, 1 participant
- ✓ 46^{ème} journée de l'ALFPHV « *Évolutions et remaniements des pratiques dans l'accompagnement de la personne déficiente visuelle* ». Lyon, le 3-4-5 octobre 2019
- ✓ XXII^{ème} journée nationale de kinésithérapie salariée, 22 et 23 novembre 2019 à Lyon, 2 participants

7 SYNTHÈSE / CONCLUSION / PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2020

L'année universitaire 2019-2020 va voir la fin de la mise en place de la réforme des études, Arrêté du 2 septembre 2015, avec l'installation de la cinquième année de formation, K4.

Les premiers étudiants diplômés « nouvelle formule » sortiront en juin 2020. Le financement de cette nouvelle année se fait à moyen constant.

L'enjeu de cette année supplémentaire de formation est à la fois de permettre aux étudiants d'appréhender et d'intégrer les nouvelles exigences du mémoire de fin d'études, qui recouvrent une initiation à la recherche et la reconnaissance du diplôme en crédits européens.

Afin de permettre cette reconnaissance universitaire et garantir aux étudiants diplômés les 240 ECTS de la formation, l'IFMKDV se doit de conventionner avec l'Université Lyon 1 et la Région Auvergne Rhône-Alpes en charge de l'agrément des formations sanitaires et sociales.

La convention d'occupation des locaux avec l'Université Lyon 1 est également en cours de négociation. Elle devrait être prolongée jusqu'au déménagement. Le projet de transfert a été validé par les instances de l'université, du rectorat et de la Région, il est programmé pour septembre 2022 avec une réhabilitation complète des futurs locaux sur le site de la Buire.

En 2020, l'équipe pédagogique a également entamé la réécriture du projet pédagogique de l'IFMKDV afin de l'actualiser à la nouvelle réforme et prendre en compte les évolutions de l'enseignement dans l'établissement. Il permettra de reposer les bases et les orientations de la formation à l'IFMKDV de Lyon pour les prochaines années